

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Expertises</b>
<b>Section(s)</b>	- (7 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / orientation Géomètre / Cycle 2 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Bruno FROMENT	75	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Expertises (aspects juridiques et techniques)</b>	45h	<b>Bruno FROMENT</b>
<b>Pathologie et défauts de la construction 1</b>	15h	<b>Bruno FROMENT</b>
<b>Pathologie et défauts de la construction 2</b>	15h	<b>Bruno FROMENT</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>
- Technologie de la construction	

<b>Répartition des heures</b>
<b>Expertises (aspects juridiques et techniques)</b> : 15h de théorie, 30h de travaux
<b>Pathologie et défauts de la construction 1</b> : 15h de travaux
<b>Pathologie et défauts de la construction 2</b> : 15h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Expertises (aspects juridiques et techniques)</b> : Français
<b>Pathologie et défauts de la construction 1</b> : Français
<b>Pathologie et défauts de la construction 2</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
- <b>Master en Sciences de l'ingénieur industriel</b> :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics</li> <li>◦ Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques des secteurs professionnels</li> </ul> </li> </ul>

- Intégrer les réalités culturelles dans un contexte national et international
- S'engager dans une démarche de développement professionnel
  - Réaliser une veille technologique dans sa sphère d'expertise
  - Assumer la responsabilité de ses décisions et de ses choix

**- Master en Sciences de l'ingénieur industriel Géomètre :**

- Exploiter les connaissances technologiques, techniques et juridiques nécessaires à la gestion de projets de construction
  - Maîtriser et respecter la législation, les normes et procédures spécifiques, plans et cahiers des charges
  - Gérer, suivre et améliorer le patrimoine bâti
- Maîtriser et exploiter les connaissances et les outils techniques, juridiques et de la géomatique nécessaires aux missions du géomètre-expert
  - Analyser la situation juridique et établir un diagnostic technique d'immeubles à évaluer
  - Réaliser des expertises immobilières, techniques et des missions de consultance

**Objectifs de développement durable** (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)

Aucun

**Acquis d'apprentissage spécifiques**

Traduire et interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris.

Sélectionner et transférer des données pour réaliser une tâche ou résoudre un problème.

Distinguer, classer, mettre en relation les faits et la structure d'un énoncé ou d'une question

Estimer, évaluer ou critiquer en fonction de normes et de critères que l'on se construit.

**Contenu de l'AA Expertises (aspects juridiques et techniques)**

Introduction à la profession d'expert  
 Classification des expertises spécifiques aux géomètres  
 Expertises en évaluations d'immeubles (notions de valeur d'un bien immeuble, facteurs susceptibles d'influencer la valeur d'un bien, méthodes d'évaluation, contenu et rédaction d'un rapport)  
 Etats de lieux (locatifs, avant et après travaux)

Expertises techniques  
 Dégâts et sinistres  
 Rapports Types  
 Expertises judiciaires

**Contenu de l'AA Pathologie et défauts de la construction 1**

Analyse de problèmes de pathologie sur base de 3 cas concrets proposés par l'étudiant avec rédaction d'un rapport contenant pour chacun des cas, une description des problèmes, une analyse des causes et les solutions potentielles à apporter pour remédier aux problèmes.

**Contenu de l'AA Pathologie et défauts de la construction 2**

Analyse de problèmes de pathologie sur base de 3 cas concrets proposés par l'étudiant avec rédaction d'un rapport contenant pour chacun des cas, une description des problèmes, une analyse des causes et les solutions potentielles à apporter pour remédier aux problèmes

**Méthodes d'enseignement**

**Expertises (aspects juridiques et techniques)** : cours magistral, approche par projets, Présentiel et distanciel

**Pathologie et défauts de la construction 1** : approche par projets

Pathologie et défauts de la construction 2 :

### Supports

Expertises (aspects juridiques et techniques) :

Pathologie et défauts de la construction 1 :

Pathologie et défauts de la construction 2 :

### Ressources bibliographiques de l'AA Pathologie et défauts de la construction 1

Notes d'informations techniques CSTC

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	Evaluation des 3 études de cas sur base du fond et de la forme des rapports rédigés et de la présentation orale des différents cas.  Réalisation et rédaction de rapports d'expertises immobilières (évaluations de biens immeubles, états des lieux, ...)

### Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Expertises (aspects juridiques et techniques) : **non**  
Pathologie et défauts de la construction 1 : **non**  
Pathologie et défauts de la construction 2 : **non**

Année académique : **2022 - 2023**